Image not found or type unknown

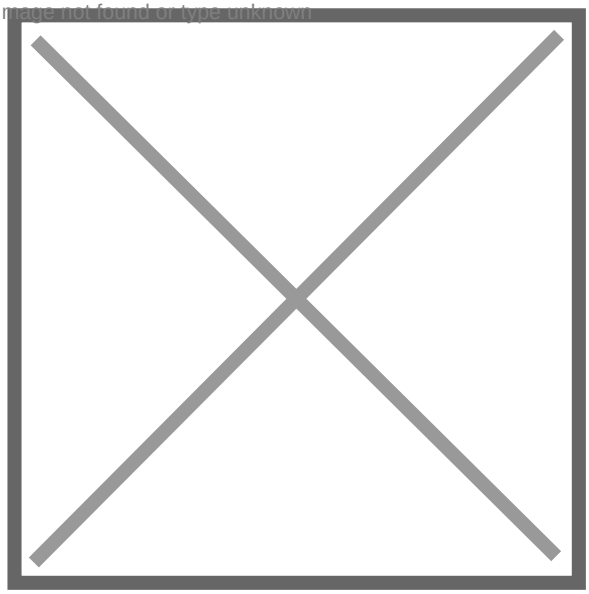

Droit viager d'occupation. comment vendre la maison ?

Par **terry4you**, le **16/10/2008** à **19:34**

Mon papa est décé dé depuis 3ans. Nous sommes héritiers ma soeur et moi de sa maison occupée par sa femme qui était mariée avec lui sous le régime de la séparation de bien. Celle-ci à revendiqué son droit d'occupation viager. Je suis moi-même en difficulté, en handicap de catégorie 2 depuis le début d'année et depuis plusieurs années j'étais en aide de solidarité ! Je dois supporter les frais de la maison, taxe foncière... La femme de mon papa à des moyens ... Elle a touché l'assurance vie 250.000 euros et elle n'est pas à plaindre... Est-ce qu'il y a une solution pour que nous vendions la maison ma soeur et moi et récupérions notre héritage ? Je suis moi-même dans une liquidation de divorce et je dois donner une soulte à mon ex-épouse pour garder mon toit...

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés